

LEXIQUE

1C1 : première année de premier cycle

2C1 : deuxième année de premier cycle

2C2 : deuxième année de second cycle

- Un cycle dure de 3 à 5 ans et se termine par un examen

Formation musicale : cours de solfège

Pratique collective : ensemble, groupe de musique, orchestre

Eveil musical : enfants de 2 à 4 ans accompagné d'un adulte

Jardin des arts : danse et musique (groupe d'environ 20 enfants) à partir de 4 ans ou en moyenne section

Initiation musique : enfants de 6 à 7 ans, ateliers permettant d'essayer des instruments

Initiation danse : enfants de 6 à 7 ans

Parcours individualisés :

- Instrument seul
- Instrument + Formation musicale adulte
- Ensemble (orchestre) OU Formation musicale seule
- Ensemble + soutien instrumentale (6h de cours à répartir dans l'année)
- Atelier vocal (cours en petit collectif – 6/7 personnes max)
- Danse hors cursus (cours de classique OU contemporain adulte)



Si vous aviez opté pour le prélèvement automatique cette année, merci de nous prévenir du maintien de cette formule (votre RIB et votre mandat d'autorisation de prélèvement restent valables).

Si c'est votre cas, notez que les frais de dossier pourront être réglés de cette manière pour l'année 2019-2020, dès Septembre (avant la première facture).